

**360 000 € volés :
11 personnes
jugées**

P. 2

**Darcos à Bordeaux :
une promenade
de santé**

P. 3

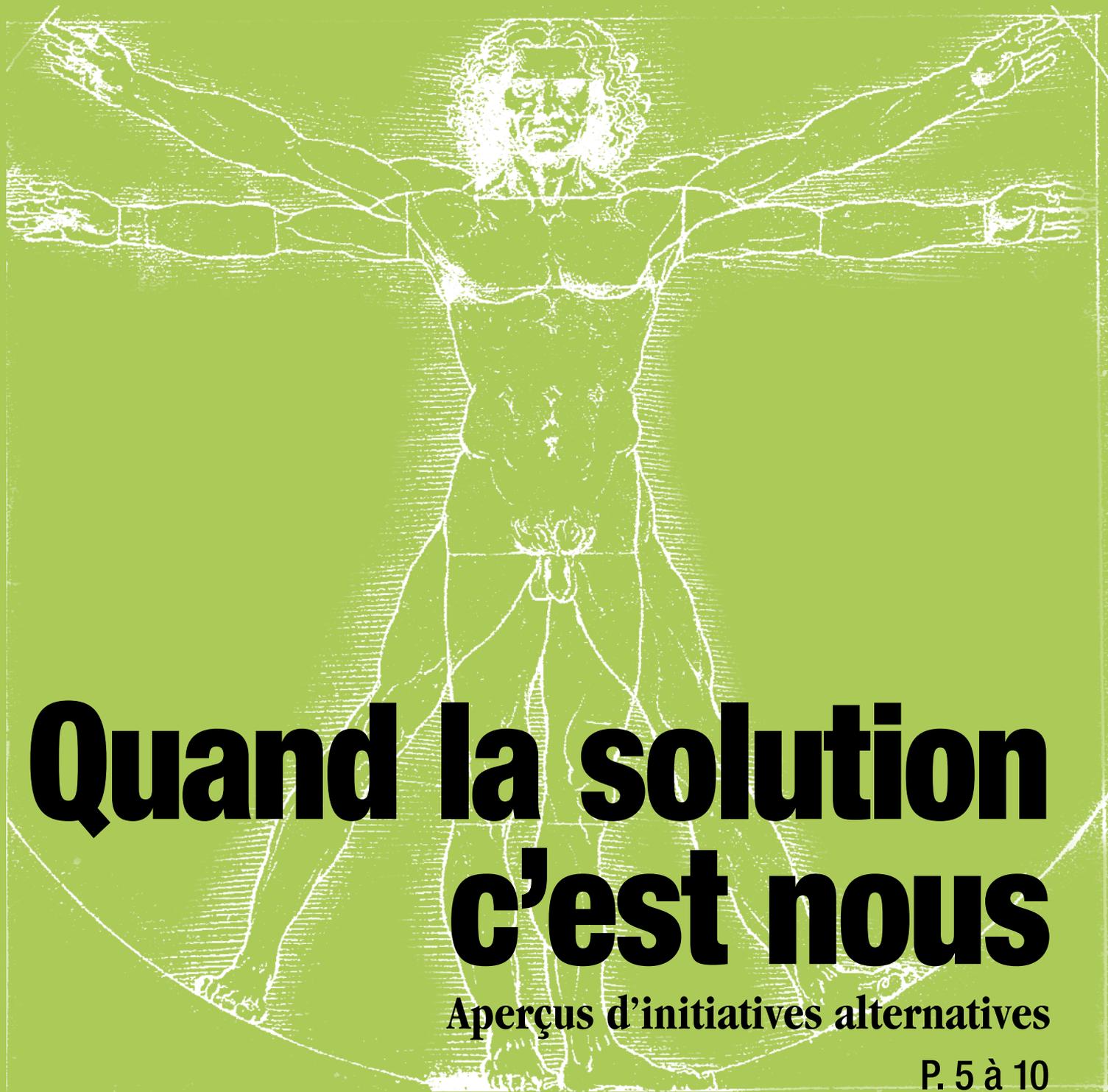
**Birdy Nam Nam
sur scène à la
Médoquine**

P. 11

Imprimatur

www.imprimatur.fr

653



Quand la solution c'est nous

Aperçus d'initiatives alternatives

P. 5 à 10

« Vous avez les neurones détruits »

JUSTICE. Interpellées en décembre 2007, onze personnes comparaissent pour vol et recel devant le tribunal de grande instance de Bordeaux.

Dans le box des accusés, quatre hommes. Ils sont le visage de la dizaine de personnes inculpée pour le vol de plusieurs centaines de milliers d'euros, en Gironde et dans les départements alentours. Les autres comparaissent libres. Pas moins de 85 victimes : des grandes surfaces, des enseignes privées. Le procès fleuve a débuté lundi matin et doit se poursuivre jusqu'à vendredi soir.

Le montant des préjudices s'élève à plus de 360 000 euros selon Maître Roquain-Bardet, avocate de quatre des onze prévenus. Matériel hi-fi, électroménager, lingerie, matériaux de construction et outils de jardinage, mais aussi des véhicules, la liste est très longue. Le groupe aurait œuvré pendant près d'un an, avant que les membres ne soient interpellés le 14 décembre 2007. L'opération s'appelait "raid 33". Surveillés depuis plusieurs semaines, tous les prévenus ont été arrêtés au même moment en des endroits différents.

Le procès a des allures de pièce de théâtre. Madame Piot, présidente du tribunal, tente de prouver par A+B que de nombreux larcins sont liés entre eux. Une même voiture volée a été identifiée sur plusieurs lieux d'escroqueries, des produits dérobés ont été retrouvés chez les accusés. Le mode opératoire est bien rodé. Les voleurs usent d'un véhicule. Pied de biche dans le coffre, ils débarquent sur le lieu de leur délit, généralement de nuit, et embarquent des biens en grande quantité. Ils ont même adopté une méthode quasi infaillible pour semer les gendarmes qui les prennent en

course-poursuite. Extincteurs lâchés sur la route, les justiciers sont vite stoppés.

Pour le procureur, l'issue ne semble pas faire de doute. A l'écouter, on se demande d'ailleurs si une semaine entière de procès est vraiment nécessaire. A tout le moins, l'audience vaudra pour ses perles. En moins d'une minute, un accusé demande à s'asseoir, puis à se relever pour suivre le procès. « Ça ne sert à rien, vous avez les neurones détruits », lui rétorque le procureur. Cinq minutes avant, ledit accusé avait déclaré ne pas se souvenir d'un acte qu'on lui reproche parce qu'il avait « fumé un splif » au moment des faits.

A peine affectés, les détenus semblent prendre les choses à la dérision. L'un d'entre-eux rit même parfois. Et ils nient tous en bloc. Certes, ils ont eu en leur possession plusieurs des produits dérobés mais réfutent de les avoir eux-mêmes volés. « Il n'y a que des présomptions qui apparaissent très légères. Ils ont été surveillés mais jamais jusque sur les lieux d'infraction », explique Maître Roquain-Bardet. Si elle admet qu'il puisse y avoir eu recel de la part de certains, elle plaide la relaxe pour tous concernant les accusations de vol. La femme d'un des détenus, elle-même mise en examen, incrimine les gendarmes qui auraient « tout mélangé ». Son crime, être en possession de lingerie volée. Une dizaine d'ensembles que son mari lui aurait offerts. Stéphanie Lacour, propriétaire du Comptoir de la lingerie à Coutras a, elle, perdu pour 35 000 euros de marchandises. Elle voudrait récupérer ses pertes en dommage et intérêts, mais n'attend pas grand-chose du procès. « Apparemment, ils ne sont pas solvables ».

LAURENNE JANNOT

à la barre

Comparutions immédiates au TGI de Bordeaux, lundi 9 mars 2009

CONDAMNÉ POUR VOL ET RECEL

Ereinté dans le box, Vasil Ivanov refuse le report de son jugement. Son interprète traduit les faits qui lui sont reprochés. Lui ne dément pas. Il demande juste l'indulgence. L'homme a pris son billet de retour pour la Bulgarie, son pays d'origine. Il n'y est pas retourné depuis quatre ans et son titre de séjour a expiré.

Rien n'y fait, ni le mal du pays, ni l'hépatite dont il souffre. Interpellé le 6 mars, il est condamné à quatre mois de prison ferme pour avoir tenté de revendre à la sauvette des parfums pour homme volés chez Sephora, pour un montant de 171 euros. L'individu n'en est certes pas à son coup d'essai. Il a été condamné à deux reprises, en 2005 et 2008, pour des faits similaires. Le réquisitoire de la procureure est sans appel : « Il utilise la France pour la piller ». Lui explique qu'il comptait seulement rapporter des présents à ses proches en Bulgarie. Verdict : Vasil Ivanov est bien sur le retour... à la maison d'arrêt de Gradignan.

DESTRUCTION DE VÉHICULES

Ils voulaient faire un casse à Hendaye. Dans la nuit du 27 au 28 février, quatre garçons – Damien et Tony, tout juste majeurs, Arnaud et Mickaël, la trentaine – volent trois voitures, dont une qu'ils incendient lorsqu'ils voient la BAC (Brigade anti-criminalité) qui rôde. Après un début de soirée fortement alcoolisé, les quatre jeunes, également adeptes du cannabis, décident sur un coup de tête de s'en mettre plein les poches, et dérobent les véhicules dans cet objectif.

« Peu de gens prévoient de faire un casse pour rire lorsqu'ils ont bu », remarque la procureure, je ne peux m'appesantir sur les faits ». Les plus âgés des inculpés, qui comparaissent détenus, arguent qu'ils voulaient de l'argent pour faire vivre leurs enfants en bas âge. Peu importe. En état de récidive légale, Mickaël et Arnaud sont condamnés à trois ans d'emprisonnement dont dix mois ferme. Le jugement est plus surprenant pour les plus jeunes, primo-délinquants. Alors que la procureure avait requis quatre mois avec sursis, la présidente leur en donne six. C'est la loi de la tolérance zéro.

L. J.



Photo : Fabien Paillot

L'école de police prépare ses cartons pour la capitale girondine

L'école nationale supérieure des officiers de police (Ensop), actuellement située à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) compte investir d'ici 2012 la caserne Niel, à Bordeaux. Le but est de délocaliser l'école dans une « grande ville universitaire » et dans des locaux plus adaptés. Sur ce site, près de cent vingt officiers suivront une formation chaque année. Bordeaux était en concurrence avec Bron, près de Lyon. La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie doit entériner cette décision dans les prochains jours. D. B.

La fac toujours en grève

« Souple, visible, efficace », la mobilisation des universités de lettres et de droit persiste et évolue. En témoigne le fourmillement d'élèves et de profs mardi matin, au lendemain du vote de l'occupation de la fac pour 48 heures.

Amphi 700, université de Bordeaux 3, 11 h. Cent cinquante personnes, étudiants et professeurs côte à côte, participent à un débat sur l'évaluation, en lien avec la réforme du statut des enseignants-chercheurs. Un prof est assis en bas de la chaire et parle sans micro. Il explique comment accumuler les publications : faire trois articles de dix pages avec trois micro-idées plutôt qu'un article unique avec trois idées. Tout ça pour démontrer l'inanité de la réforme Pécresse. « On peut aussi faire des erreurs pour se faire remarquer, ça assure un maximum de référencement pendant un à deux ans ». L'assemblée rit mais accuse le coup.

PAUSE CIGARETTE

Le débat est fini, et dans la droite ligne qu'il s'est



Le comité de blocage de l'université Bordeaux 3. Photo : M. W.

fixée, Joël Richard fume une cigarette à côté d'une étudiante toute conquise par cette ambiance décontractée bien que contestataire. Ici, il faut « penser la mobilisation pour penser l'université et abolir les relations féodales qui la régissent ». Au lendemain de la venue de Xavier Darcos, ministre de l'Éducation, à Bordeaux, Joël dit aussi : « Je continue à faire grève jusqu'à ce qu'on nous rende l'université. Ça fait cinq semaines qu'on

essaye de faire le pont entre l'administration et l'enseignement, mais on ne nous écoute pas ».

COMITÉ DE BLOCAGE

A l'attention des quelques médias présents, les militants précisent : « Attention, la fac n'est pas bloquée, elle est occupée ». Une centaine d'étudiants s'entasse dans un amphithéâtre, certains d'entre eux sont là depuis ce matin 7 h 30 pour organiser les barrages filtrants. Rendez-vous est déjà fixé à la même heure, demain. Le comité coordonne l'action de mobilisation de dix UFR (Unité de formation et de recherche) en lutte. Là encore, les profs prennent la parole et « s'il faut fliquer les collègues qui font cours malgré l'occupation, on le fera ». Les élèves ont accès aux bibliothèques et aux salles de cours où sont organisés, avec certains professeurs, des ateliers. Notamment une analyse du traitement de la grève des universités françaises par la presse anglo-saxonne

dans l'UFR des Pays anglophones.

Au milieu de la multitude de panneaux rédigés à la hâte annoçant les réunions à venir émerge un extrait de l'*Insurrection qui vient*, du Comité invisible, dit « de Tarnac » : « Nous ne sommes pas déprimés, nous sommes en grève. »

MARION WAGNER

Un point info sur le mouvement est diffusé sur Radio Campus (88.1), du lundi au vendredi, à 18 h.

Xavier Darcos : la lutte contre l'ennui

De passage à Bordeaux, lundi 9 mars, Xavier Darcos n'a pas rencontré les enseignants grévistes, n'a pas rassuré les parents d'élèves inquiets et n'a pas discuté avec les étudiants en colère. Sans doute avait-il mieux à faire.

Ponctualité. A 14 heures ce lundi, Xavier Darcos a rendez-vous à Cap Sciences pour assister à la signature de la convention régionale pour la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif. Arrivé avec trente minutes de retard, le ministre de l'Éducation nationale offre un bel exemple d'esprit de synthèse et de concision en prononçant un discours de moins de quatre minutes devant un parterre de lycéens presque aussi enthousiastes que lui. Il amorce ensuite une tentative de fuite mais est finalement rattrapé par le directeur de Cap Sciences. Xavier Darcos doit alors subir la visite guidée d'une exposition consacrée à l'Arctique et l'Antarctique.

Hâte. Après une dizaine de minutes passée à regarder sa montre, le ministre exprime enfin son intérêt pour l'exposition en murmurant aux oreilles de l'inspecteur d'académie : « Faut qu'on parte là ! ». Une fois dehors, Xavier Darcos prend soin d'ignorer la trentaine de professeurs des écoles et parents d'élèves de Bacalan et Floirac venus manifester contre la suppression de postes dans leurs établissements.

Bavardage. A 16 heures, le ministre se rend à la cité mondiale du vin pour participer à une conférence-débat sur l'orientation professionnelle des jeunes, à l'initiative de l'Association pour le développement et l'orientation en région Aquitaine (Adora). Plus captivé par ce sujet que par les manchots en résine de Cap Sciences, il gratifie l'assistance d'un discours d'environ vingt-cinq minutes sur les multiples filières professionnelles proposées par l'Éducation nationale.

Somnolence. Le débat organisé ensuite apparaît comme l'épreuve de trop. Xavier Darcos s'engage alors dans une lutte contre le sommeil. Visiblement peu intéressé par la discussion, il en profite également pour jeter quelques coups d'œil au plafond ou à ses mocassins vernis.

La lassitude prenant le pas sur la politesse, il quitte la salle, provoquant la fin subite du débat. Décidément, ce jour-là, le ministre de l'Éducation nationale n'a vraiment pas eu de temps à consacrer aux enseignants grévistes, aux parents d'élèves inquiets et aux étudiants en colère.

LAURELINE DUPONT ET MICHEL VERON



Les mains dans les poches, Xavier Darcos ne semble pas très attentif aux explications du guide sur les missions polaires. Photo L. D.

« Les élèves apportent de la fraîcheur »

Lundi 9 mars, l'émission « La Tête au carré » a pris ses quartiers au lycée Montaigne, cours Victor Hugo. Rencontre avec Mathieu Vidard, animateur et producteur du magazine scientifique sur France Inter.

Pourquoi avez-vous eu envie de construire une émission avec des lycéens ?

Je me suis aperçu que pendant l'émission, on avait d'abord des questions qui venaient d'étudiants. C'est aussi un souhait personnel. On dit souvent que ces filières n'attirent pas les jeunes et que les vocations scientifiques sont en berne. Je m'aperçois que plein de lycéens sont attirés par les sciences. Je trouvais intéressant qu'ils puissent se manifester à l'antenne. J'avais vraiment envie d'aller dans les lycées et de sortir un peu de notre studio.

Comment anime-t-on une émission comme celle-ci avec un public de lycéens ?

Ça se prépare. J'ai avec moi Sophie Le Doré avec moi, qui travaille spécifiquement sur ces émissions avec les lycées. On définit le sujet. Il faut angler au maximum pour ne pas aller dans trop de directions à la fois. Même si aujourd'hui, on est tombé un peu dans cet écueil. On avait choisi trop de sujets à l'avance. Mais c'est un enseignement : ça nous permet de nous recadrer pour les prochaines émissions. Sophie rencontre avant les professeurs. Ils travaillent de leur côté avec leurs élèves. En général, c'est un sujet qui fait l'objet d'un livre ou



Photo : C. D.

d'une documentation. Ensuite, les lycéens posent leurs questions en direct. On essaie aussi de faire en sorte que ce ne soit pas trop préparé pour ne pas emprisonner les élèves dans un carcan.

Qu'est ce que ça change pour vous d'aller enregistrer l'émission dans des lieux « atypiques » ?

C'est un peu déstabilisant. Ça casse le train-train habituel. Le studio est un endroit assez intime, une sorte de cocon où l'on a ses habitudes. Il faut s'adapter à un autre environnement. Je n'ai pas la main comme en studio. Il y a une part d'improvisation qui est très sympathique. Ça oblige à la souplesse. Les étudiants apportent de la fraîcheur. Ils ont des questions que je n'aurais pas forcément. Ce sont leurs centres d'intérêt qui sont mis en avant.

PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE DIAIS ET MARIE MORIN

« La tête au carré », du lundi au vendredi, sur France Inter, de 14 à 15h.

• Retrouvez l'intégralité de l'interview sur Imprimatur.fr

Boris Cyrulnik pose sa marque dans "Empreintes"

Pour l'émission "Empreintes" de France 5, Boris Cyrulnik raconte son expérience et sa vision du monde à travers les événements qui ont jalonné son parcours intellectuel. La réalisatrice Youki Vattier a consacré un documentaire au psychiatre, neurologue et éthologue originaire de Bordeaux. Le film est diffusé vendredi à 20 h 35.



Photo : France 5

Pourquoi avez-vous choisi Boris Cyrulnik ?

Je connaissais ses livres pour les avoir lus. Je m'intéresse aussi à la psychiatrie et au concept de résilience (la capacité à surmonter les traumatismes et à rebondir, à se reconstruire au-delà du malheur) que Boris Cyrulnik a développé en France depuis plusieurs années. J'ai voulu aller au-delà de l'image qu'il donnait d'une personne très ouverte, optimiste et souriante. Fabrice Esteve, le producteur, et moi-même, nous nous sommes mis d'accord sur son nom et nous l'avons proposé à France 5. Parmi quinze réalisateurs, il m'a choisi après qu'on se soit rencontrés chez lui, dans sa cuisine, durant deux heures.

Quel nouveau regard apporte ce film ?

Pour la première fois, Boris Cyrulnik évoque son enfance (ses parents sont morts en déportation et il a lui-même échappé enfant à une rafle de la Gestapo). Celle-ci a été le moteur ou du moins le facteur déclenchant pour asseoir sa théorie sur la résilience.

Parle-t-il de son enfance à Bordeaux ?

Ses parents s'étaient installés à Bordeaux, mais ils ont été déportés à Auschwitz. Lui-même évoque la synagogue où il a fui, enfant (à l'âge de six ans et demi), pour échapper à la Gestapo. Ce sont des souvenirs qui restent pour lui traumatisants. Il a besoin qu'on respecte son histoire et qu'on ne la voit pas comme une « gourmandise ».

Quelle a été la durée du tournage ?

Nous avons tourné pendant sept mois. J'ai appris à le connaître, à l'approcher, même s'il garde une part de mystère. J'ai découvert une vraie personnalité derrière ses articles. C'est un homme qui a su faire de son enfance un « merveilleux malheur » (titre d'un de ses ouvrages).

PROPOS RECUEILLIS PAR DALILA BOUAZIZ



Magouilleur aux clics d'or

Alex⁽¹⁾ a 15 ans. « En un mois, je peux empocher jusqu'à 400 euros », annonce-t-il. Portrait d'un jeune débrouillard, as de l'arnaque du web.

Gagner 400 euros par mois à l'âge de 15 ans en quelques clics, quoi de moins banal ? Cet argent, ce « débrouillard du net » va le chercher à la force de son clavier, grâce à ses sites. En ces temps de crise, une méthode illégale et peu conventionnelle pour arrondir ses fins de mois. Aussi simple que ça ? Pas sûr. Car il le reconnaît lui-même, ses magouilles lui demandent beaucoup de temps, une organisation solide et une équipe de confiance : « Seul, impossible de gagner autant. C'est un travail quotidien où chacun est dépendant des autres. Le principe est simple : il suffit de simuler de fausses impressions de page et de faux clics tout en gérant son CTR (taux de clics), qui doit être inférieur à 1,4 ».

« S'ils savaient, mes parents me demanderaient d'arrêter »

Décodeur en marche, une reformulation s'impose. Sur le site Internet d'Alex, on trouve des publicités en ligne pour des entreprises qui proposent un deal : quand des internautes de passage cliquent sur leur bannière pub, quelques euros sont versés au propriétaire de la page. Pour que ces annonceurs acceptent de faire figurer leur réclame, tout doit faire croire à un site Internet pro, sérieux et surtout très visité. L'illusion doit être parfaite, pour mieux tromper l'entreprise : « A partir de là, on s'organise pour que chacun d'entre nous aille cliquer sur la pub de la page web des autres, à intervalles irréguliers pour que l'arnaque ne soit pas trop visible ». A un rythme de quelques clics par jour, c'est le jackpot assuré.

UN CERCLE DE CONFIANCE

Sans le moindre soupçon de fierté dans la voix, le petit génie du net raconte comment il a d'abord appris à créer et coder un site, c'est-à-dire à le mettre en page. Puis ses débuts dans l'infographie. Enfin, son apprentissage de l'activité de webmaster : « J'ai appris tout seul, il y a deux ans. A l'aide

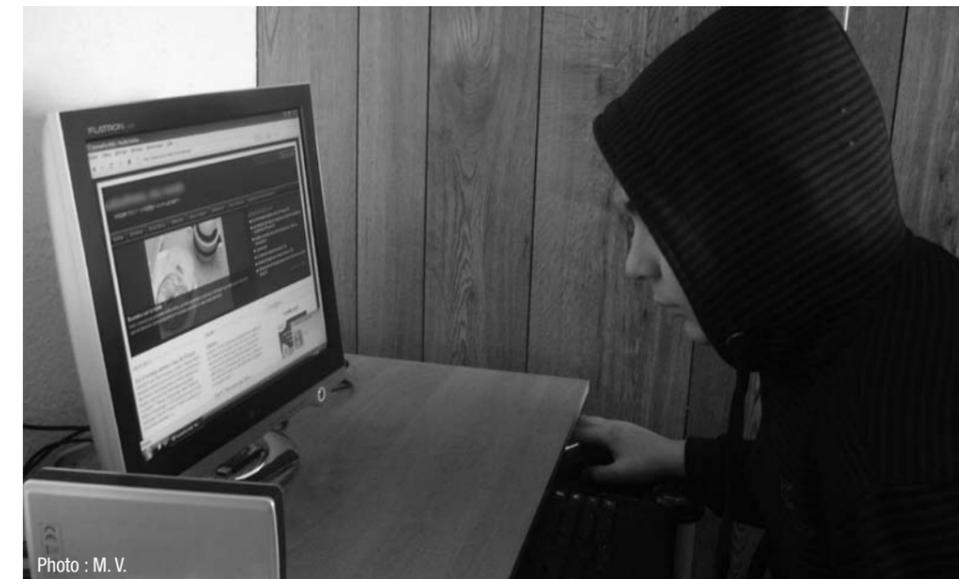


Photo : M. V.

de tutoriels en ligne, et en farfouillant sur les pages Internet déjà créées. Puis j'ai commencé à me faire des connaissances dans ce monde ». Comprenez des « contacts MSN » : des jeunes qui habitent un peu partout en France et qu'il n'a jamais vus.

Et un soir, une rencontre sur un forum. Virtuel, bien sûr : « On s'est lancé un défi. On s'est inspiré d'une méthode légale et on a fait le pari qu'on arriverait à la détourner pour se faire des sous ». Deux à avoir l'idée, vingt-quatre pour la réaliser à l'arrivée. Un cercle qui s'est agrandi progressivement. Le critère pour y entrer ? « Uniquement des gens de confiance. Et qui s'y connaissent. Aujourd'hui, on est au complet, s'il y a trop de monde, c'est ingérable. »

DÉFI PERMANENT

Alex est gêné quand on évoque ses parents et leur éventuelle tolérance face à ses activités. L'œil malin, le rebelle du web rigole : « Ils ne sont pas au courant. Je ne sais pas exactement ce que je risque aux yeux de la loi, mais ce sont de grosses arnaques quand même, avec beaucoup d'argent en jeu ! S'ils savaient, ils me demanderaient d'arrêter ». Pour le moment, ce n'est pas au programme. L'argent motive le jeune homme, certes. Mais la stimulation que procure la recherche incessante de nouveaux défis est un facteur non négligeable, lui aussi. Il n'en dira pas plus sur ses projets secrets et préfère insister sur le temps considérable qu'ils lui prennent : « Je me suis jamais amusé à compter, mais entre ça et la gestion de mes sites Internet... ». Car la création de sites web, c'est la passion du garçon. Et il

compte bien gagner sa vie avec, chez lui, à Avignon. Légalement cette fois. A son jeune âge, il fait déjà ses débuts de professionnel : « Je suis surtout sollicité par des équipes de joueurs en ligne. Mais si tu connais quelqu'un qui est intéressé, je peux lui concocter quelque chose de sympa pour passer ! ». Les affaires, toujours les affaires !

MÉLANIE VIVÈS

(1) Le prénom a été changé.

Que risque Alex ?

Jean-Pierre Franc, avocat spécialiste du droit de la propriété intellectuelle à Avignon.

« C'est un délit d'escroquerie, sanctionné par l'article 313-1 du Code pénal. Un individu majeur risquerait jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 375 000 euros d'amende. Pour les délits, l'ordonnance du 2 février 1945 prévoit que la peine de prison d'un mineur ne peut dépasser la moitié de la peine qu'encourt un majeur pour ce même délit. Dans ce cas précis, deux ans et demi. Mais toute peine prononçant un emprisonnement doit être motivée. Ici, Alex n'a pas d'antécédents. Il peut donc s'en sortir avec une admonestation ou une sanction éducative. Quant à la responsabilité civile, ce sont les parents d'Alex qui sont concernés par les actes de leur fils. Ils risquent une obligation de dédommagement. »

Coopérativement nôtre

Avec la crise, la défiance des salariés envers les entreprises n'a jamais été aussi forte. Les sociétés coopératives de production (Scop) et les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) proposent une alternative, à rebours de l'idéologie capitaliste. Rien de révolutionnaire. Il s'agit juste de vivre l'entreprise autrement. Eclairages.



La scop des Îles d'Or est spécialisée dans la production de mimosa par greffe. Photo : C. Talon

Monter une société coopérative, c'est d'abord un état d'esprit. Ça part d'une « *volonté éthique, voire idéologique* », explique Alain Dacheux, salarié et associé au sein de la Scop des Îles d'Or à Hyères, dans le Var, spécialisée dans la production de mimosa. Mais l'idéologie n'est-elle pas censée être morte et enterrée sous les parapings du mur de Berlin ? Claude Rey, gérant de la Scic Adams – Ecole supérieure des techniques du spectacle et de l'audiovisuel à Bordeaux, confirme, presque goguenard : « *les Scic et les Scop (1) ont mauvaise presse. Ça renvoie au modèle soviétique* ». Est-ce la cause du refoulement dont semblent être victimes les partenaires des sociétés coopératives ? Les Scop ? Connais pas. Une situation qui n'étonne pas Milène Giroud et Sandra Rothfuss-Carette, les gérantes du salon de thé bordelais Le Samovar. « *Cette forme d'entreprise n'est pas encouragée car elle ne rentre pas dans une logique capitaliste. Et vu le monde dans lequel*

on vit... ». Alain Dacheux, l'horticulteur, se souvient encore de l'étonnement du greffier : « *Lors de l'enregistrement de l'entreprise, il ne savait pas ce que c'était comme forme juridique* ». Claude Rey, le gérant d'Adams, a dû « *expliquer à la Chambre de commerce et d'industrie ce qu'était une Scic* ». Si les Scic ont été créées en 2001, les Scop existent tout de même depuis 1978. Quant aux collectivités locales, « *elles ne s'y intéressent pas. Mal informées, elles y mettent, en plus, de la mauvaise volonté* », poursuit-il, un brin désabusé.

LE MYTHE AUTOGESTIONNAIRE

Avec les Scop et les Scic, on est pourtant loin des entreprises autogérées façon URSS. « *Ce n'est pas de l'autogestion avec tout le monde qui a un avis sur tout. Une Scop, ce n'est ni un trip communautaire, ni un trip hippie* ». Sophie Humbert est la gérante d'O'Tempora depuis sa création en 1990. Basée à Bordeaux, cette agence d'analyse et de stratégie en communication déploie ces compétences dans un vaste appartement aux couleurs vives. L'étage du dessus est en travaux ; à terme, il fournira plus d'espace de travail aux dix salariés. Le chiffre d'affaires est en constante aug-

mentation. « *Dans la phase de montage, il n'y a pas beaucoup de différences entre une SARL traditionnelle et une Scop. Et au quotidien, être associé, ça ne change pas grand-chose* ».

FAIRE DU CHIFFRE ET MANAGER

Une Scop, toute coopérative qu'elle est, reste avant tout une société commerciale. Le but est de faire du chiffre d'affaires et des bénéfices, si possible. Ou au moins, trouver des équilibres financiers qui permettent de continuer l'activité. Management, ressources humaines, contrôle de gestion. Pas de doutes, on est bien dans le monde de l'entreprise. Claude Rey, d'Adams, tient à préciser : « *Il y a toujours une structuration hiérarchique. J'ai le pouvoir de licencier. Par définition, le contrat de travail implique la subordination* ». « *Une Scop, ce n'est pas le monde des Bisounours* », résume Sophie Humbert d'O'Tempora.

Mais alors, qu'est-ce qui change fondamentalement ? D'abord, la constitution du capital de la société. Peu importe le montant de la prise de participation, chaque associé est propriétaire de l'entreprise au même titre que les autres. « *Etre associé, c'est passer de "je travaille pour" à "c'est ma boîte, c'est mon outil de travail, j'en suis propriétaire"* », souligne Sophie Humbert. Avant de devenir une Scic, Adams était sous statut associatif. Pour Claude Rey, « *soutenir une association, c'est super. Entrer dans son capital, c'est quand*



L'association Adams est devenue une Scic en 2007. Photo : N. G.

même plus concret ». Si tous les salariés ne sont pas obligatoirement associés, ils ont tous vocation à le devenir. Dans une société coopérative, tout le monde est gagnant, explique Hélène Lafitedupont, la déléguée de l'Union régionale des Scop Aquitaine : « *Pour ce qui est du partage du résultat, dans une association, tout va à la structure. Dans une SARL traditionnelle, seuls la société et les associés sont rémunérés. Dans une Scop, c'est l'entreprise et tous les salariés qui en profitent* ».



Au Samovar, il y a la volonté de faire connaître la formule Scop. Photo : N. G.

Autre atout majeur : les sociétés coopératives ne peuvent être délocalisées puisque la majorité du capital est détenue par les salariés-associés. A moins, bien sûr, que

confirmer qu'ils « *se sentent impliqués* ». Pour l'horticulteur varois, « *chacun a l'impression d'être son propre patron* ». La formule semble payante. Il y a moins de faillite en Scop que sous d'autres formes d'entreprises. Selon l'Insee, « *le taux de survie moyen des entreprises à cinq ans est de 50,8 %*. Celui des coopératives de production nées en 2002 est de 55 %, soit dans la fourchette haute des taux de survie ».

PAS UN MODÈLE SYSTÉMATIQUE

Alors, la société coopérative, un modèle presque parfait ? Le Samovar, O'Tempora, Adams, la Scop horticole des Îles d'Or... Dans toutes les sociétés interrogées, la participation n'est pas encore à l'ordre du jour. Aucun ou trop peu de bénéfices. En tout cas, cette forme de société reste marginale, voire résiduelle. La France compte plus de 1900 entreprises sous forme coopérative, sur un total de 3,88 millions, soit un taux « coopératif » de 0,05 % ! Hélène Lafitedupont explique : « *La*

Les sociétés coopératives à grande échelle

« *Nous partîmes à deux et nous nous vîmes 60 000 en arrivant au boulot...* »

En France, certaines entreprises coopératives rassemblent plusieurs centaines de salariés-associés comme la société Chèque déjeuner ou une majorité des ECF (Ecole de conduite française), première entreprise européenne d'éducation et de sécurité routières.

Au Royaume-Uni, John Lewis Partnership, avec 27 magasins, 170 supermarchés et 63 000 employés, est la plus grande entreprise coopérative du pays. Sa charte interne stipule que l'objectif de l'entreprise est « *le bonheur de tous ses membres, grâce à un emploi utile et satisfaisant dans une affaire qui marche* ». Elle vient d'être félicitée par le Bureau international du travail (BIT) qui souhaiterait voir davantage d'entreprises coopératives.

Au Pays basque espagnol, chez Mondragon, 7^e groupe espagnol, spécialisé dans la construction, les machines-outils, l'électro-ménager et la distribution, la moitié des 218 entreprises sont des coopératives, soit plus de 40 000 salariés-associés, propriétaires de leur boîte.

tous aient envie, collectivement, de refaire leur vie en République tchèque ou au Maroc.

UN HOMME = UNE VOIX

Partage du capital. Et partage du pouvoir. Le principe « un homme, une voix » en est la traduction concrète. « *La hiérarchie est bouleversée par la gouvernance* », explique Hélène Lafitedupont. Pour Claude Rey, « *l'impact psychologique est réel. Les décisions se prennent collectivement. Chacun peut faire entendre sa voix, exprimer son désaccord* » sur la stratégie globale de l'entreprise comme sur chaque projet spécifique. Et ce, quel que soit le montant du capital détenu par l'associé. Sophie Humbert précise que « *pour prendre des décisions de manière collective, les gens doivent avoir toutes les clés. Le gérant est dans l'obligation de les fournir, de rendre son action lisible et concrète. Sa légitimité vient des autres associés* ». Un mode de gouvernance qui profite à tout le monde, salariés et entreprises.

MOINS DE TURN-OVER, MOINS DE FAILLITES

C'est bien simple, chez O'Tempora, aucun turn-over depuis dix ans. « *Etre très bon dans ce que l'on fait et vivre l'entreprise différemment* », c'est le pari que s'était fixé Sophie Humbert au moment de la création. Il a été tenu. Chez Adams, les salariés



O'Tempora recrute sur les compétences et sur l'adhésion au projet coopératif. Photo B. M.

Scop ne peut pas être un modèle entrepreneurial systématique. Ce n'est pas simple d'aller sur un modèle d'entreprise collective, d'accepter de partager le pouvoir et l'argent. Il faut avoir une certaine culture d'entreprise. Etre en Scop, ça demande des efforts, tant pour les sociétaires, que pour le gérant. » Une scop, tout un état d'esprit.

NOÉMIE GUILLOTIN ET BENOIT MARTIN

(1) A la différence de la Scop, la Scic doit présenter un caractère d'utilité sociale (réponse à un besoin non satisfait, développement de la cohésion sociale, insertion socio-professionnelle etc.). Toute personne, physique ou morale, public ou privé, peut devenir associé et prendre part au capital (collectivité locale, mécène, bénévole, etc.)

• **A lire aussi sur Imprimatur.fr : Ces utopies qui ne nous sortent pas de la crise.**

La maison des Biomans

Ils sont six. Aurélie, Céline, Nicolas, Constance, Claire et Deil. Ils ont entre 25 et 30 ans. Ils vivent ensemble et vivent autrement. En consommant mieux et moins. Leur pôle d'attraction ? La nourriture. Et c'est du biologique. « *Il faut aimer bien manger pour vivre ici* », dit Claire. Vous êtes prévenus. Ils mutualisent tout : la voiture, les vélos, le piano, l'ordinateur, l'aspirateur, les poules et le chat. Et même leurs potes, pour des repas ou des vacances sympas et pas chères. Ils ont un réseau social qui va de trente à plus de trois cents personnes, à travers le monde entier.



Tous les mois, sur leur trottoir, c'est « zone de gratuité » : tout ce qu'ils jettent, ils l'offrent ! Aux passants et voisins de se servir, de s'asseoir, de discuter et de boire. Et, une fois par an, avec l'association « Yakasémé », ils font une ripaille de quartier : tables, chaises, matelas et oreillers, chaque maison sort ses plus beaux mets et ses meilleurs fumets.

Aujourd'hui, dans la maison des Biomans, Deil passe une commande au groupement d'achats pour se fournir en nourriture de base non ou très peu transformée : blé, maïs, huile, miel, vin, sucre, café. Les principaux aliments sont achetés aux producteurs et transformateurs girondins et aquitains. Du bio, même non certifié, pour les produits d'ici, et de l'équitable pour ceux d'ailleurs, toujours. Les fruits et légumes, et les produits cosmétiques ou sa-

nitaires sont acquis en AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) ou Biocoop (premier réseau de magasin biologique français). Le budget des Biomans : 100 euros par mois et par personne. A 6 heures du soir, Claire soulève une question cruciale : Vont-ils ouvrir le groupement d'achats à différents apiculteurs ? La jeune femme occupe la chambre côté rue, en face du petit coin. Et quel grand espace, ce petit coin ! C'est un trône de planches

trouées, dressé de tentures et qui embaume

le fumier... dans le garage. Bien calé entre les rangées de pneus de bicyclettes et l'établi. Il accueille excréments et sciures. Le seau débordant, les colocataires le vident dans le jardin et le fumier sert d'engrais.

Ne ferait-il pas trop froid en hiver aux latrines ? « *C'est idéologique, des toilettes sèches* », répond Claire. L'épicurienne ajoute : « *Il fait froid mais c'est tellement plus silencieux* ».

Il est 7 heures. Dans la maison des Biomans, Constance s'épanche. « *Vivre à plusieurs, c'est la seule façon d'avoir un mode de vie alternatif, économiquement. Et puis, ça permet de rencontrer tellement de gens, d'avoir de nouvelles discussions* ». Mais n'ont-ils pas parfois besoin de solitude ou d'indépendance ?

Les Biomans partent en vacances. En voyage. Et les chambres des absents sont vite remplacées par de nouveaux arrivants.



Des semis de basilic et de persil, un cerisier, un prunier, le jardin des Biomans est un îlot de verdure en plein centre-ville.



Ils ont chacun leur projet. Deil, qui est au RMI, monte une association de récupération, Céline se consacre à la reconstruction du lien social local et Constance cherche un travail dans la médiation culturelle. Contractuelle, Claire est institutrice pour enfants en difficultés psychologiques et comportementales.

Et dans la maison, chacun a ses habitudes. Claire range et nettoie, Constance et Aurélie sont aux fourneaux, Deil bricole et approvisionne, et Céline et Nicolas... pour l'instant, ils ne sont pas là.



Le budget alimentaire des Biomans : 100 euros par mois et par personne

Le vélo, le meilleur ami des Biomans.



Okuper pour résister

Cinq heures de voyage et moins de 350 kilomètres de distance séparent Bordeaux et Bilbao, deux grandes métropoles du sud-ouest de l'Europe. L'arrivée en Euskal Herria (Pays basque, en basque) est vite signifiée par les drapeaux aux couleurs – rouge, vert et blanc – de cette terre si particulière, à l'identité forte mais confuse, aux reliefs montagneux.

GAZTETXE

Il y a trois *gaztetxes* à Bilbao, littéralement "maison de jeunes", autrement dit squatt. Là, le siège d'une association gay et lesbienne reconverti en bar, puis abandonné et enfin occupé par une vingtaine de jeunes qui, depuis, y développent des ateliers de percussion, de théâtre ou exposent des photos. Certains y vivent complètement, c'est d'ailleurs souvent la situation immobilière qui pousse les *okupas* à investir un lieu. Ici l'Athénée Itzar Belt, en pleine zone résidentielle populaire, une survivance franquiste constituée de hautes tours bétonnées. L'ancien garage est "occupé" depuis deux ans et demi par des jeunes qui œuvrent à en faire un espace de discussion et de militantisme. Personne n'y vit de manière continue. Tous les lundis s'y déroule une assemblée, siège de décisions communes, fruits de discussions, compromis et consensus. Le vote, corollaire d'un régime démocratique qui les frustre, en est banni. On y décide quels sont les prochains livres à acheter pour la "bibliothèque sociale", déjà bien fournie en revues, livres et journaux anarchistes. Ou les prochains travaux à mener à bien pour entretenir cette surface de plus de 300 mètres carrés qui sert régulièrement de salle de concert ou de théâtre, de cantine végétarienne ou de local improvisé pour célébrer l'anniversaire d'un immigré sans domicile fixe.

A Bilbao, il est compliqué pour les jeunes Basques d'exprimer des convictions politiques. Car les partis pour lesquels ils voudraient voter sont régulièrement interdits, pour leur appartenance présumée à des mouvements terroristes, comme lors des dernières élections du parlement basque. Il est fréquent également que ces jeunes connaissent ou aient eux-mêmes vécu des situations d'oppression politique, toujours dans la mouvance nationaliste basque (ce qu'on appellerait régionalisme indépendantiste en France). Un ami emprisonné, un autre menacé. Le déroulement de la vie politique basque échappe aux chroniqueurs les plus aguerris, empêche toute analyse impartiale et devient, peut-être de fait, un élément prégnant et visible dans le dédale urbain de Bilbao. Cause

ou conséquence, les jeunes Basques s'organisent, occupent physiquement des espaces qu'ils placent sous le signe de la liberté.

CANTINE POPULAIRE

Tous les samedis depuis six mois, la cantine populaire et végétarienne ouvre ses portes à 14 h. Durant la matinée, les *okupas* sont allés récupérer les restes du marché et faire des courses d'appoint pour les denrées plus délicates, graines de sésame, sauce de soja ou amandes concassées. Le reste du repas – salade de crudités, houmous, tapenade, crème de légumes bicolore, falafels et gâteau au chocolat, à un euro le plat – a été élaboré par les fidèles qui après feront aussi la vaisselle, le ménage et le rangement. Il fait froid et humide,



Photo : M. W.

mais une centaine de personnes est attablée. Des allures les plus typées – blouson clouté, haute crête et rangers – aux tablées familiales, toutes les générations sont représentées. A la fin du repas, un père allume un joint à côté d'un garçon qui est peut-être son fils. Puis tout le monde se lève, s'ébroue et donne un coup de main. Jon, 24 ans, est un des membres actifs de cette Athénée. L'idée de discuter avec une journaliste française ne lui fait aucun effet, le contraire plutôt : « *les pseudo-journalistes ne sont que des pourfendeurs de débats publics stériles, les médias de communication sont construits pour désinformer et favoriser la bourgeoisie.* »

Il me dira quand même que le prix des repas per-

A Bilbao, au Pays basque espagnol les *gaztetxes* abritent des jeunes qui y fomentent leur lutte contre un mode de vie européanisé et uniformisé.

met de gagner l'argent autrement qu'en vendant de l'alcool pendant les concerts et que les relations avec le voisinage sont bonnes. De fait, les activités du *gaztetxe* profitent à l'ensemble du quartier, et les nuisances sonores sont réduites au minimum.

BUREAU DE L'OKUPATION

Dans le quartier historique de Bilbao, le bureau de l'okupation, ouvert en octobre 2008 par une dizaine de personnes, offre une permanence au public une fois par semaine. Il édite et diffuse un *guia de okupacion*, également téléchargeable sur Internet. En mode d'introduction : « *L'okupation est un instrument pour construire un nouveau mode de vie, pour dire stop à l'explosion urbaine, pour créer des alternatives à la propriété privée et les mettre en pratique.* (...) *L'okupation se base sur la pratique révolutionnaire de l'autogestion.* » S'ensuit un véritable mode d'emploi. Premier pas : trouver une maison (à occuper), avec les conseils pratiques. Ne pas entrer de nuit pour ne pas être pris pour un voleur. Au moment de l'okupation, prendre des précautions, par exemple arborer une pancarte revendicative qui pourra être utile en cas d'intervention policière. Puis les détails des procédures, pénale, civile ou administrative qui peuvent être intentées par le ou la propriétaire, les moyens de recourir à un avocat commis d'office (avec toutefois la précision qu'ils sont généralement volontaires pour se faire une expérience et gagner de l'estime auprès des juges...). Enfin, « *le procès est une mascarade où on donne toujours raison aux propriétaires.* » La conclusion : « *Face à la précarité sociale vers laquelle nous pousse le système économique, nous leur montrerons notre dignité et notre révolte.* »

Samedi soir, une heure du matin, le serveur qui porte un tee-shirt "Punk is amor" sert les dernières *calimuxo* – mélange de vin bon marché et de Coca-Cola. On a sauté et crié ensemble sur des paroles souvent incompréhensibles. Émergeait du lot "Euskal presoa etxera" (les prisonniers basques ensemble). Dernier regard vers un autocollant "contra el TAV" (Tren de alta velocidad), le TGV qui doit unifier le réseau ferroviaire du sud-ouest de l'Europe. Les jeunes Basques sont contre, il passera entre leurs montagnes qu'il faudra détruire.

MARION WAGNER

Bureau de l'okupation de Bilbao : www.okupaziobulegoa.org/es

Birdy nam nam : un drôle d'oiseau electro

Vendredi, les 4 djs de Birdy Nam Nam font escale sur la scène de la Medoquine à Talence.



• Sons et images sur Imprimatur.fr

Ils n'abandonnent pas leurs platines mais cette fois, ils composent et jouent en numérique avec leur deuxième album, « *Manual For Successful Rioting* ». C'est un véritable ouragan sonore balayant de nombreux genres musicaux et accompagné d'une mise en scène de lumières qui attend les Bordelais.

« *Pour ce nouvel opus, on a fait appel à l'une des pointures de l'électro made in France, Yuksek* » se vantent-ils. Un dj français, producteur fou furieux, dont la marque de fabrique est un mélange de rythmiques percutantes aux mélodies teintées de sons «acid» et de guitares pop. « *Il s'est occupé de chauffer la salle sur d'autres dates mais là, c'est Mon Colonel (partyharders) qui s'en chargera dès 18 h 30* » précise Dj pone, l'un des drôles d'oiseaux. Autres collaborations, celles de Xavier De Rosnay et Gaspard Augé du duo Justice, sur le dernier titre de l'album. Vincent Ségal et Cyril

Atef, anciens musiciens de M et fondateurs de Bumcello, viennent également tâter du violoncelle et des percussions sur cet album. Pas étonnant, donc, qu'avec tout ça, le groupe s'éloigne de son jazz hip-hop originel. Ils expliquent : « *A force de faire tourner les disques sous nos doigts, on a eu l'impression de tourner en rond. On ne voulait pas finir usés comme les cellules de nos platines Technics MK2. D'où le virage.* »

EST-CE QUE C'EST GRAVE ?

Oui, si en cartésien réactionnaire, on considère que l'oiseau Birdy Nam Nam est sorti de la cage dans laquelle on l'avait rangé et d'où il ne devait jamais sortir.

Bien évidemment non, si en fan d'électro hédoniste, on considère que cet album constitue un véritable manuel pour réussir une émeute sur un dance-floor.

Denis Lebouvier, Nicolas Vadon, Thomas Parent

et Michael Dalmoro viennent originellement du milieu hip-hop. Plus connus sous les noms de Dj Pone (des Svinkels et de Triptik), Crazy B (d'Alliance Ethnik et de Raggasonic), Need et Little Mike, ils construisent leur réputation grâce à des live à blaser plus d'un dj. Ils disposent pour seuls instruments de vinyles et de platines. Ils juxtaposent des « samples » manipulés avec doigté : c'est le « turntablism », leur domaine de prédilection. Mais sur cette tournée plus qu'un phénomène sonore et qu'une performance technique, le groupe propose une véritable mise en scène. Les faisceaux de lumière changent de couleurs au rythme de la musique. Aussi stupéfiant à entendre qu'à voir. Si au départ, Birdy Nam Nam c'est la réplique obsédante Peter Sellers déguisé en indien dans le film « *The Party* », c'est devenu le nom d'une bande, référence de la French Touch 2.0. après Daft Punk et Justice.

TANIA GOMES

« Y'a un tram dans le jardin »

Une maison surprenante sort de terre près de la station de tram Hôpital Pellegrin.

Mais pourquoi construire une maison au beau milieu d'un carrefour, qui plus est sur la trajectoire du tram ? C'est la question que l'on est en droit de se poser en passant place Amélie Raba Léon, près de l'hôpital Pellegrin. La nouvelle maison se veut ordinaire. Pourtant, elle n'est pas comme les autres. C'est une œuvre d'art. La dernière du projet de commande publique artistique en accompagnement du tramway. La dernière et la plus monumentale aussi. Le Lion bleu de Stalingrad risque d'en avaler sa crinière.

La ligne A du tram se paiera désormais le luxe de passer dans le jardin de « la Maison aux personnages ». Inspirée de l'architecture bordelaise, la maison, banale, doit sembler appartenir au quartier depuis toujours. Le bâtiment est donc en pierre, les portes et les tuiles, récupérées. Mais dans les 150 m², aucun locataire ou habitant, réel en tout cas... Car la Maison aux personnages ne sera évidemment pas vide. Pour assouvir sa curiosité, le badaud pourra sans honte coller son nez

aux fenêtres de la maison. Il y verra, dans les six pièces du rez-de-chaussée et celle de l'étage, des personnages assez solitaires, un peu étranges, mais touchants. Leur solitude est égayée par une passion ou une occupation permanente voire dévorante. Un texte reflètera la vie de chacun d'eux. Dans la chambre « Je plonge dans les souvenirs », des photos seront projetées sur les murs d'une vieille dame. La scène « Comment se perfectionner » dévoilera l'obsession d'un homme affublé d'ailes en tissu. La poésie suivra son cours dans les pièces « En barque sous les voiles », « Je dors dans le jardin » ou encore « Le paradis sous le plafond ».

TRAVAIL DE TRADUCTION

Les créateurs, Ilya et Emilia Kabakov, russes naturalisés américains, ont signé un contrat d'étude en 2002. Les travaux devraient finir au mois de mai. La maîtrise d'œuvre a été confiée à La Nouvelle Agence, SARL d'architecture. Changements d'habitudes pour les deux architectes chargés du projet :

Samira Aït-Mehdi et Sylvain Latizeau se sont clairement mis au service des artistes. « *Normalement, il faut tout créer, il faut soumettre la forme. Pour la Maison aux personnages, les Kabakov nous ont donné des esquisses. Ici, il a fallu faire un vrai travail de traduction* » explique Samira Aït-Mehdi. Le couple russe suit le dossier par mail depuis le début. Il souhaite avant tout que la bâtisse paraisse modeste. Alors, Ilya et Emilia Kabakov ont récemment transmis quelques doléances supplémentaires aux jeunes architectes : « *Ils veulent vraiment des choses simples, donc nous avons un peu dépouillé les gouttières par exemple.* » Pour répondre aux exigences environnementales de la CUB, un puits canadien assurera notamment la climatisation. L'œuvre des Kabakov est la plus coûteuse de l'ensemble du projet de commande publique en accompagnement du tram : la CUB et la DRAC ont financé la « Maison aux personnages » à parts égales, c'est-à-dire 576 600 euros HT.

CAMILLE CHIGNAC



L'Ovalie bordelaise a fait sa rupture

En 2006, un article d'*Imprimatur* ⁽¹⁾ évoquait la laborieuse fusion rugbailistique entre les équipes du Stade bordelais (SB) et du Club athlétique Bordeaux-Bègles Gironde (CABBG), synonyme de licenciement massif dans les équipes. Que sont devenus les joueurs poussés au départ ?

À la tête de deux effectifs, l'Union Bordeaux-Bègles (UBB) a dû faire des coupes franches pour constituer une seule équipe. « *La fusion et le départ de certains ?* Frédéric Garcia, l'actuel coach des avants à l'UBB, ne jouait déjà plus à l'époque. *C'était des moments difficiles, mais une obligation pour pérenniser le rugby à Bordeaux* ». Les Béglais sont « *ceux à qui la fusion a fait le plus de mal* », explique Vincent Lagrave, 32 ans, professionnel au Stade bordelais de 2004 à 2007, qui avait déjà préparé sa reconversion en tant que vigneron. « *Et puis, il est plus facile de se débarrasser de joueurs avec un contrat amateur qu'avec un contrat professionnel.* »

A la fin de la saison 2005-2006, la moitié de l'effectif bordelais, 40 joueurs, quitte le club, et moins d'un quart de l'effectif béglais, environ 35 joueurs qui évoluent dans la division d'en dessous, sont invités à rejoindre les rangs de la nouvelle équipe. Enfin, une douzaine de recrues, expérimentées aux joutes de la Pro D2, arrivent pour compléter l'ensemble. Plusieurs anciens des deux formations

reconnaissent « *qu'ils n'avaient peut-être pas le niveau de la division supérieure* ». Et les jeunes du centre de formation ? Les Béglais Jonathan Garcia et Alexandre Bares, non retenus par l'UBB à l'époque et désormais joueurs de La Rochelle, deviennent des valeurs sûres du championnat de Pro D2. D'autres partent dans des divisions inférieures, en Gironde, en Dordogne ou ailleurs pour retrouver du temps de jeu.

Pour Laurent Lambert, employé municipal et joueur à Langon, « *on ne fait que subir les choix des dirigeants et des présidents. Mais le joueur de rugby n'est pas rancunier* ». Quant à Vincent, le vigneron de Libourne, il regrette juste « *la pratique du rugby à un niveau si élevé. Si la fusion n'avait pas eu lieu, j'aurais peut-être continué une saison de plus. Mais ça n'a pas changé fondamentalement ma vie* ».

Plus rares sont ceux, à la suite du remue-ménage de la fusion, qui ont choisi de mettre un terme à leur histoire d'amour avec le rugby. « *Vous savez, je n'y vais plus au stade, tranche l'un d'eux. Je*

préfère être acteur que spectateur. » Mais l'histoire n'est pas si simple. « *En rugby, c'est relativement fréquent de changer de club, de ne signer que des contrats à l'année* », commente Grégoire Yachvili, frère du Dimitri de l'équipe de France. Le troisième ligne géorgien fait figure de symbole : joueur passé par les deux clubs, il est le dernier joueur de l'UBB à « *conserver un emploi à côté de son activité de joueur professionnel* ». Dur de « *concilier les deux* », confirme Rémi Espitalier, ancien joueur qui se consacre désormais pleinement à son métier d'éducateur sportif. Le succès de la Coupe du monde 2007 en France a sonné l'heure de la rationalisation pour les clubs. Un choix dicté par des raisons économiques. Et la fin d'un cycle pour l'UBB ? « *Quand on est sportif professionnel, il ne faut pas avoir de regrets. On peut rêver de plein de choses, mais il faut être content de ce qu'on est* », conclut Rémi.

JÉRÔME PERROT

(1) « Un mariage et deux enterrements », Emmanuel Bonze, *Imprimatur* n° 628, 15 mars 2006.

a priori

Le vrai-faux journal d'Alain J.

Lundi. Conseil municipal au Palais-Rohan, ambiance torride. A l'ordre du jour : ma vision du Grand Bordeaux horizon... 2030. Ah ! On n'a pas fini de se bidonner ensemble. Pour les reconforter, je leur en lâche une bonne sur l'importante vitalité culturelle de Bordeaux. Là c'est sûr, je les ai sciés.

Lundi (suite). Une lettre de menace ? Comme si on pouvait m'intimider, moi, un Landais ! Couteau entre les dents, droit dans mes rangs, je comptais bien tancer cet insolent. Heureusement qu'Isa était là pour refréner mes ardeurs. Sinon, je l'aurais plumé ce corbeau de malheur, parole de scout. Finalement, je ne sais pas ce qui m'emmerde le plus, cette lettre, ou le fait que Dati et Alliot-Marie aient reçu la même. Le petit Nicolas aussi, à croire qu'on me prête encore un destin national...

Mardi. Le nain jaune commence sérieusement à me les briser. Contre mon gré, il a décidé d'imposer Christine de Veyrac, colistière de Dominique Baudis et candidate défendue par Giscard



aux européennes. A coup sûr, le barbon est allé pleurer dans ses jupes. Avouez qu'il y a de quoi être furax, cinquante ans qu'il nous pourrit la vie l'Auvergnat !

Mercredi. Colloque sur l'optimisme en politique à l'Assemblée nationale. Décidément, l'UMP ne manque pas d'humour. Ils avaient même invité un spécialiste : moi ! Après tous les coups que j'ai pris en Chiraquie, ça passerait presque pour

un hommage. Et ils n'ont pas été déçus. Je leur ai sorti de mon chapeau une tirade du meilleur effet. Signée Goethe s'il vous plaît : « *Le pessimiste se condamne à rester spectateur* ». La classe, non ? Moi, je me sens encore tout chose.

Vendredi. Nous sommes sauvés, la prohibition ne frappera pas les dégustations de pinard. Ouf ! On est passé à deux doigts de l'insurrection à Bordeaux. Voir ma tête au bout d'une pique pour les idéaux de Bachelot, cela aurait manqué cruellement de panache. A la mairie, les collègues gueulent quand même pour les open bars. Finis les chaises musicales, les strips et les sauteries. Dommage, qu'est-ce qu'on a pu se marrer avec les copains.

Dimanche. Journée de la Femme, vivement demain. Et si Bordeaux en était une ? Encore une question conne de ces foutus journalistes. J'aurais mieux fait de m'abstenir de répondre. Trahi par mes vieux démons, je l'ai imaginée... blonde. Je vous raconte pas la tannée que j'ai prise en rentrant à la maison, mes oreilles en sifflent encore.